



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 12 JANVIER 2022 À 13 H 30

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 décembre 2021 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Frais de représentation
 - 5.1.2.1. Rapport de dépenses du directeur général dans le cadre du Colloque 2021 de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) du 27 au 29 octobre 2021 : adoption (Document 5.1.2.1)
 - 5.1.2.2. Remboursement des dépenses de monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, pour un montant de 58,02 \$: autorisation (Document 5.1.2.2)
 - 5.1.2.3. Remboursement des dépenses de monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint – Planification et dossiers métropolitains, pour un montant de 116,03 \$: autorisation (Document 5.1.2.3)
 - 5.1.2.4. Remboursement des dépenses de madame Mylène Galarneau, responsable des ressources humaines, pour un montant de 65 \$: autorisation (Document 5.1.2.4)
 - 5.1.2.5. Remboursement des dépenses de madame Stéphanie Lavergne, ingénieure aux cours d'eau, pour un montant de 261,22 \$: autorisation (Document 5.1.2.5)
 - 5.1.2.6. Remboursement des dépenses de madame Élise Phoenix, agente d'intervention aux cours d'eau, pour un montant de 161,41 \$: autorisation (Document 5.1.2.6)
 - 5.1.2.7. Remboursement des dépenses de madame Claudie Gaudreau, greffière adjointe, pour un montant de 58,69 \$: autorisation (Document 5.1.2.7)
 - 5.1.3. Renouvellement d'adhésion pour l'année 2022 à Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent au montant de 4 400 \$: autorisation (Document 5.1.3)
 - 5.1.4. Abonnement 2022 – Synergie Entreprises-Emplois Vaudreuil Soulanges au coût de 747,34 \$ taxes incluses pour la responsable des ressources humaines : autorisation (Document 5.1.4)
 - 5.2. Greffe et législation

5.2.1. Avis de conformité

5.2.1.1. Municipalité de Saint-Polycarpe - Règlement numéro 110-2012-02 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 110-2012 afin de changer une partie de l'affectation industrielle qui longe le chemin de la Cité-des-Jeunes jusqu'au chemin de l'Église pour une affectation villageoise et le Règlement numéro 113-2012-11 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin de se conformer à la modification du Plan d'urbanisme numéro 110-2012 : approbation (Document 5.2.1.1)

5.2.1.2. Municipalité de Très-Saint-Rédempteur - Règlement numéro 254-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 155 afin d'ajouter des dispositions relatives aux travaux de remblai et de déblai et le Règlement numéro 255-2021 modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats numéro 157 afin d'ajouter des dispositions relatives aux demandes de certificats d'autorisation pour des travaux de remblai et de déblai : approbation (Document 5.2.1.2)

5.2.2. Cours d'eau

5.2.2.1. Obstruction par barrages de castors sur le cours d'eau Chevrier - Grande Ligne de Rigaud sur le lot 3609228 dans la ville de Rigaud : entérinement du mandat à Construction J. Richard Gauthier inc. pour le retrait du barrage de castors pour un montant maximal de 690 \$ toutes taxes incluses (Document 5.2.2.1)

5.2.2.2. Obstruction par barrages de castors sur la rivière Noire sur le lot 2398693 dans la municipalité de Saint-Polycarpe : mandat à Marcel McSween pour le piégeage de castors pour un montant maximal de 1 000 \$ toutes taxes incluses (Document 5.2.2.2)

5.2.3. Octroi de mandat à Hélène Doyon Urbaniste-Conseil, pour la préparation du Schéma d'aménagement et de développement 3e génération (SADR3) de remplacement en fonction de l'avis gouvernemental, pour une banque d'heures équivalant à un montant maximal de 9 000 \$ avant taxes : autorisation (Document 5.2.3)

5.2.4. Renouvellement de l'entente avec la Ville de Saint-Lazare, portant sur l'utilisation du site relais du réseau de radiocommunication de la MRC, situé à la caserne du service des incendies de la Ville de Saint-Lazare au 1 800 rue Bédard, au coût annuel de 4 020 \$ par année pour une durée de 4 ans, débutant le 1^{er} janvier 2022 : autorisation (Document 5.2.4)

5.2.5. Renouvellement du programme des cadets de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2022 : autorisation (Document 5.2.5)

5.2.6. UPAC - Lettre du commissaire à la lutte contre la corruption : Offre de service pour des séances de sensibilisation au phénomène de corruption : dépôt (Document 5.2.6)

5.3. Bâtiments

6. Communication

7. Ressources humaines

8. Sécurité

8.1. Sécurité publique

8.2. Sécurité incendie

8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

- 9.1. Déclassement annuel 2021 - Destruction de documents de la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges : autorisation Document 9.1)

10. Environnement

- 10.1. Cours d'eau
- 10.2. Matières résiduelles
- 10.3. Écocentres

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1. Aménagement, urbanisme et zonage
- 11.2. Schéma d'aménagement révisé

12. Développement

- 12.1. Promotion et développement économique
- 12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance